

PROGRAMME D'ACTION DE FORMATION AU PORT DES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS - ARI V2023

DUREE : 4 heures

EFFECTIF : de 3 à 6 stagiaires.

Une tolérance est accordée à 2 stagiaires en cas d'absence de stagiaires le jour de la formation (CF GIES/PRO/610 rev 7)

OBJECTIFS

- ↳ Connaître les risques inhérents aux travaux en présence d'un air vicié et le travail sous appareil respiratoire isolant
- ↳ Savoir contrôler, s'équiper et travailler avec un ARI

PUBLIC CONCERNE

Personnel intervenant sur site adhérent MMG : travail sous ARI ou évacuation.

PRE REQUIS

Les stagiaires se présenteront en formation ARI équipés de leurs tenues de travail, gants, casques et chaussures de sécurité
Les stagiaires devront être titulaires du GIES 1/2 délivré par OF habilité MMG ou N1/N2 délivrés par OF labellisé France Chimie ou BVCA délivré il y a moins de 3 ans ou VolVCA délivré il y a moins de 4 ans ou équivalent EU pour se présenter à la formation ARI

Attestation de non-contre indication au port de l'ARI et au travail en hauteur (attestation employeur)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateur habilité MMG

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique en salle : animation par le formateur à l'aide d'un support PowerPoint

Exercices en groupe

Formation pratique sur plateau technique : exercices ARI autonome et ARI à adduction d'air.

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation théorique par QCM

Evaluation pratique

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation Individuelle de formation + Passeport Formations.

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil – Présentation du stage

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
Signature des feuilles de présence
Prise des photos pour la base de données du GIPHISE
Présentation des objectifs et du programme
Modalités d'évaluation

Questions/réponses avec les stagiaires afin de détecter les lacunes ou les non connaissances des stagiaires.

Thèmes abordés :

Fonctionnement d'un ARI
Contrôles d'un ARI
Risques liés aux Gaz

ARI un moyen de protection

Notions de physiologie : les étapes de la respiration ...
Composition de l'air
Les effets de la baisse de l'oxygène sur l'organisme
La pénétration des substances dangereuses dans l'organisme et les facteurs de gravité

Partie pratique :

1er exercice ARI autonome : chaque stagiaire réalise un parcours lui permettant de prendre en compte le poids et l'encombrement (vérification « RAPACE »). Utilisation d'une échelle pour accéder à un échafaudage (attention : pas d'accès dans une capacité ...) et protection en cas d'alerte gaz (signalée par détecteur).

2ème exercice ARI à adduction d'air : Intervention avec un surveillant et deux intervenants sous masque. (Il appartient à l'organisme formateur de constituer les binômes avec les stagiaires présents et/ou avec un formateur non inapte au port des ARI). Chaque équipe monte et effectue les vérifications sur le matériel et l'ensemble de l'installation. (Vérification de l'état du matériel – bouteille, manomètre, flexible, soupape, masque – fonctionnement du sifflet ...). Chaque stagiaire utilise l'ensemble du plateau technique (colonne et échafaudage). Pendant le parcours, le formateur procède à une coupure d'air pour juger de la réaction du stagiaire < à 10 secondes.

En fin de parcours, une coupure d'air est réalisée sur une dizaine de mètres et sur terrain plat. Le stagiaire doit conserver son masque et, marcher calmement jusqu'au point indiqué par le formateur. (Possibilité de renouveler une fois l'exercice en cas d'échec du stagiaire).

La grille individuelle d'évaluation pratique doit être renseignée pour chaque stagiaire au cours de chaque exercice.

Test théorique

Correction – Synthèse finale